**Programme**

**Chapitre I :** L’eau et l’économie

**Chapitre II:** L’investissement et le financement : Une capacité d’adaptation et une composante de la GDE

**Chapitre III** : Le cycle économique de l’eau en Algérie : Quelles eaux pour quels usages ?

**Définition de l’hydroéconomie**

Une science sectorielle qui étudie les processus et les phénomènes économiques ainsi que les lois qui réagissent, la production et la distribution des ressources en eau.

**Objet de l’hydroéconomie**

L’étude de l’ensemble d’activité de prospections, d’études de construction, et d’exploitation liées à la découverte, au stockage et à la distribution des ressources en eau qui seront utilisées optimalement pour la satisfaction des besoins de la société.

**Chapitre I :** Eau et l’économie

**I- Introduction**

• L’eau entretient la vie : elle est donc un besoin humain vital et un droit sans lequel les êtres humains ne peuvent pas survivre.

• Un minimum de 20 à 40 litres d’eau par jour et par personne est nécessaire pour la boisson et l’hygiène de base.

**I.1. Crise de l’eau**

• 1,1 milliards de personnes n’ont toujours pas accès à une eau

• plus de 2 milliards de personnes sont touchées par les pénuries d’eau

• Deux millions de tonnes de déchets humains sont déversés dans les cours d’eau chaque jour

• Le manque de services d’assainissement de base tuent au moins 1,6 millions d’enfants âgés de moins de cinq ans

• Les ressources mondiales en eau ne sont pas uniformément réparties de façon géographique ou saisonnière

L’augmentation du nombre de personnes de 6 à 9 milliards sera le moteur principal de la gestion des ressources en eau pour les 50 prochaines années.

• **pénurie économique d'eau concerne** les situations où un manque d'infrastructures adéquates pour la distribution de l'eau, son recyclage, son traitement, et son assainissement, conduit à un approvisionnement insuffisant en eau.

**Remarque**

Selon les Nations Unies, une zone est dite éprouver un **stress hydrique lorsque** les disponibilités en eaux annuelles sont en dessous de 1700 mètres cubes par personne et par an.

Une région est dite faisant face à une **pénurie d'eau lorsque les disponibilités en eau** sont en dessous de 1000 mètres cubes par personne, et en **pénurie absolue d'eau** lorsqu’elles tombent en dessous de 500 mètres cubes par personne et par an.

**I.2.COMMENT RÉMÉDIER AUX PÉNURIES D’EAU ?**

Un engagement des gouvernements des pays en voie de développement.

Un financement approprié à long terme ;

Mettre en place des dispositions pour départager les demandes concurrentes d’eau et résoudre les autres défis touchant l’environnement

Améliorer la capacité des gouvernements à faciliter l’approvisionnement, ou la prestation de services, de tous les citoyens ;

Gérer les ressources pour les 50 prochaines années.